



Aux observations que j'ai eu occasion de faire sur le chant ecclésiastique *, je crois devoir ajouter le témoignage d'un écrivain, dont l'autorité (pour des raisons que je n'examine pas) est aujourd'hui d'une considération particulière, & que le Parti même qui voudroit réduire à rien la pompe de la liturgie chrétienne, regarde comme un canoniste du premier ordre, je veux dire le célèbre Van Espen. Voici ce que je lis dans son *Jus ecclesiasticum* t. 2 p. 673. édit. de Louvain 1753. *Cantum in divinis laudibus adhibere, ritum esse vetustissimum, ab ipsius quoque Christi & Apostolorum exemplo originem trahentem, docet S. Augustinus. Epist. 55.*

“ *Sine dubitatione (ait) faciendum est maximi istud; quod de Scripturis defendi potest, sicut de Hymnis & Psalmis canendis, cum & ipsius Domini & Apostolorum habemus documenta, & exempla, & præcepta de re tam utili ad movendum pie animum & accendendum divinæ lectionis affectum* „. Il rapporte ensuite un autre passage du même Pere, qui aiant craint d'abord de prendre un plaisir trop naturel & trop organique à entendre le chant de l'Eglise, fait céder cette considération aux raisons évidentes & sensibles qui en constatent la sagesse & l'utilité. “ *Cùm reminiscor lacrymas meas, quas fudi ad cantus Ecclesie tuæ in primordiis recuperatæ fidei*

II. Part. E e

* 15 Oct.
p. 289.

L. 10. Conf.
c. 20.